

*Paris collectifs sportifs—Loi*

se tiennent dans les salles de jeux électroniques où ils rencontrent des gens qui vendent de la drogue et qui n'hésitent pas à commettre de petites infractions pour obtenir de l'argent afin de satisfaire leur habitude. On le lit dans la presse.

Le gouvernement a rejeté notre amendement qui aurait limité la portée de ce type de loterie; il n'y a donc rien pour empêcher les loteries de se lancer dans toutes sortes de jeux électroniques et de les distribuer dans nos localités, où ils peuvent corrompre nos enfants. On pourrait y mettre un frein en s'inspirant de la devise du parti libéral imprimée en rouge et blanc dans le coin—«officiellement au nom du gouvernement du Canada».

Je pense que ce que le ministre essaie d'imposer à la Chambre manque de réalisme, monsieur le Président. Je pose une question en Chambre à l'ancien ministre responsable de Loto Select. Ce gaspilleur avait commandé \$17,000 de chocolats enveloppés dans du papier d'aluminium pour les distribuer et se faire ainsi de la publicité. L'entreprise avait loué un local dans un immeuble de Vancouver, embauché un nombreux personnel et signé un contrat avec le General Instruments des États-Unis, sans présenter d'offre, pour deux milles appareils à sous, en contre-partie de l'initiative de Loto-Select. L'affaire s'est soldée à la fin, au coût de 37 millions de dollars, y compris les allocations de départ et de 10,000 dollars d'indemnisation pour plus de 50 employés.

Ceci s'est produit sous l'administration de cet autre libéral éminent, l'ancien ministre de la Santé et du Sport amateur, qui est venu de Skeena et qui se présente maintenant comme président du parti libéral du Canada et qui sera peut-être le candidat au leadership de ce parti. En réponse à la question que je lui posait en décembre 1978 au sujet de la corruption, du scandale et du manque de contrôle sur ce fourbi de Loto-Select elle répondit que les gagnants de la loterie canadienne ont fait preuve de beaucoup d'intelligence par leurs investissements dans Loto Canada parce qu'ils réussissent à conserver ainsi la plupart de leur argent dans leurs comptes de banque.

Quelle stupidité, monsieur le Président, quelle incroyable et totale stupidité. Telle fut la réponse du ministre de la Couronne qui a consacré tout son temps à promouvoir Loto-Canada. Elle courait à droite et à gauche en souriant, en enjambant des barricades pour montrer qu'elle était en forme, alors qu'elle aurait dû vaquer à d'importantes affaires gouvernementales, dans quelque portefeuille économique important. Nous retombons dans le même cercle vicieux, monsieur le Président, avec l'actuel ministre qui n'est pas destiné à siéger longtemps dans cette Chambre. Mais il veut se retirer avec tous les honneurs de la gloire et laisser quelque chose que nous devons supprimer lorsque l'un d'entre nous occupera son poste.

L'ancien ministre disait que les gagnants des loteries canadiennes étaient extrêmement intelligents dans leurs investissements parce qu'ils pouvaient conserver la majorité de leurs gains dans leur compte de banque. Que dire des perdants, monsieur le Président? Les perdants, ce sont les 10 millions de personnes qui achètent un billet et qui ne gagnent pas. Que dire de leur investissement dans leur compte de banque? Ils dépensent l'argent de leur famille au rythme de \$40 par tête d'habitant. Si nous examinons le facteur de pondération pour les Canadiens à faible revenu, je parierais qu'un grand nombre

d'entre eux dépenseraient \$100 par tête d'habitant. Que penser de leur compte de banque? Est-ce vraiment intelligent de la part du gouvernement de les inciter à dépenser ces sommes alors qu'elles devraient être consacrées à l'achat de souliers et de vêtements pour les enfants et aux paiements d'hypothèques et de toutes ces choses dont ils ont besoin en période d'extrêmes difficultés économiques? On flaire dans tout cela un relent de faillite morale, monsieur le Président.

Il est tout à fait clair que les députés de ce parti voteront contre cette mesure. Tout indique que les recettes anticipées ne pourront vraisemblablement pas être réalisées. Si la loterie du hockey au Québec peut être citée en exemple, le gouvernement pourra s'estimer chanceux s'il recueille 10 ou 20 millions de dollars, et non les 80 ou 100 millions de dollars qui avaient été prévus.

En conclusion, j'aimerais dire que la population du Canada s'en souviendra et exigera des changements. Déjà elle exige un retour aux valeurs familiales et au respect dans tout ce en quoi le gouvernement devrait donner l'exemple à nos enfants. Quant à moi, je ferai tout mon possible pour supprimer les paris sportifs collectifs lorsque cette question sera soumise au prochain gouvernement du Canada.

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Monsieur le Président, je me lève pour prendre part au débat en troisième lecture sur le projet de loi C-95. Puis-je déclarer qu'il est 13 heures avant de commencer à parler et poursuivre après la période des questions.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

### L'UNITÉ NATIONALE

LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION DE M. RENÉ LÉVESQUE EN FRANCE

**M. Raymond Savard (Verdun-Saint-Paul):** Madame le Président, aujourd'hui, je me joins à tous les groupes de l'Âge d'or de ma circonscription de Verdun-Saint-Paul, afin de m'élever contre la déclaration de M. René Lévesque faite en France. A mon avis, le premier ministre du Québec a complètement perdu les pédales en faisant une déclaration aussi éhontée, à savoir que le prochain référendum sur l'indépendance du Québec sera gagné puisque toutes les personnes âgées d'aujourd'hui seront disparues et ne pourront plus contester. Personnellement, je me joins aux milliers de Québécois respectueux des personnes du troisième âge qui ont bâti ce beau pays